



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

INFORMATION

**Direction générale de l'alimentation**  
**Service de la Coordination des actions sanitaires**  
**Sous-direction du pilotage des ressources et des actions transversales**

**Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels**

**Adresse :** 251, rue de Vaugirard, 75 732 PARIS CEDEX 15

**Suivi par :** Denis LUCAS, **Tél. :** 01 49 55 58 86

**Courriel institutionnel :** [blacco.sdprat.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:blacco.sdprat.dgal@agriculture.gouv.fr)

**Réf. Interne :** SDPRAT/ BLACCO/13/028

MOD10.21 E 01/01/11

**NOTE DE SERVICE**  
**DGAL/SDPRAT/N2013-8033**

**Date: 06 février 2013**

**NOR :** AGRG1303582N

A l'attention de mesdames et messieurs les Préfets

Date de mise en application : Immédiate  
Abroge et remplace : -  
Date limite de réponse : -  
📎 Nombre d'annexes : 1  
Degré et période de confidentialité : Tout public

**Objet :** La présente note de service référence la méthode officielle de détection et d'identification des bêta-agonistes dans la rétine par LC-MS/MS.

### Références :

#### Textes de référence:

-**Directive 96/23/CE du Conseil, du 29 avril 1996**, relative aux mesures de contrôle à mettre en oeuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1996L0023:20090807:FR:HTML>

-**Décision 2002/657/CE de la commission du 14 août 2002**, portant modalités d'application de la directive 96/23/CE du Conseil en ce qui concerne les performances des méthodes d'analyse et l'interprétation des résultats

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002D0657:20040110:FR:HTML>

-**Note de service DGAL/SDPPST/N2009-8170 du 16/06/2009** référençant les méthodes officielles pour la détection et l'identification des stéroïdes, corticostéroïdes,  $\beta$ -agonistes, thyrostatiques et hormones de croissance.

**Résumé :** La présente note de service actualise la méthode officielle de détection et d'identification des bêta-agonistes dans la rétine par LC-MS/MS

**Mots-clés :** Méthodes - Laboratoire - Agrément - Analyse officielle - Contrôle officiel – bêta-agonistes - Rétine

#### Destinataires

##### Pour information :

- Laboratoires départementaux d'analyses
- Directeurs des DAAF, DDecPP
- ADILVA
- LNR : Anses laboratoire de sécurité des aliments de Maisons-Alfort

Vous trouverez en annexe de la présente note, la méthode de référence pour la détection et l'identification des bêta-agonistes dans la rétine par LC-MS/MS.

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour ces substances (Laboratoire d'étude des résidus et contaminants dans l'alimentation – LABERCA – ONIRIS).

Les protocoles opératoires de ces méthodes sont soumis à diffusion restreinte. Ils seront diffusés dans leur intégralité aux laboratoires agréés pour la recherche de ces contaminants pour mise en œuvre ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux en charge de la protection des populations.

Le Directeur général adjoint  
Chef du service de la coordination  
des actions sanitaires C.V.O

Jean-Luc ANGOT

**ANNEXE 1 :**

Référence méthode pour la détection et l'identification des beta-agonistes dans la rétine par LC-MS/MS

Référence de la nouvelle méthode	Titre du document	Référence de la méthode annulée et remplacée, le cas échéant
LABERCA/A-r.1	Promoteurs de croissance dans la rétine Détection et identification d'agonistes $\beta$ -adrénergiques par chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem	-